

# ADRESSES UTILES ET INFOS PRATIQUES

**ATELIER COMMUNAL:** 

rue Kleinforst

03.89.73.05.06

## MAIRIE DE SAINT-HIPPOLYTE - AGENCE POSTALE COMMUNALE

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE Tél. : 03.89.73.00.13 - Fax : 03.89.73.05.92 e-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00
- Vendredi après midi de 13 h 00 à 17 h 00

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet : saint-hippolyte-alsace.fr

ECOLE DE ST HIPPOLYTE - Tél. 03.89.73.05.33 - ECOLE DE RORSCHWIHR - Tél. 03.89.73.84.11

PERISCOLAIRE DE RODERN - Tél. 03.68.89.00.33

TRESORERIE - 1 rue Stangenweiher – BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex

Tél. 03.89.73.61.13

CENTRE DES IMPÔTS - 1 rue Stangenweiher - BP 40019 - 68150 RIBEAUVILLE

Tél. 03.89.73.23.17

D.D.T. - Cité Administrative «Bât. Tour» - 3 rue Fleischhauer - 68026 COLMAR

Tél. 03.89.24.81.37

PREFECTURE - 7 rue Bruat - 68000 COLMAR - site internet : www.haut-rhin.gouv.fr

Tél. 03.89.29.20.00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin - 68150 RIBEAUVILLE

Tél. 03.89.73.27.10 - Fax 03.89.73.27.11 - E-mail: epci@cc-ribeauville.fr - Site internet: www.cc-ribeauville.fr

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES :

RIBEAUVILLÉ:

du lundi au vendredi : de 13 h à 17 h 30 et le samedi : 8 h à 12 h / 13 h à 17 h 30

RIQUEWIHR:

du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et le samedi de 8 h à 12 h / 13 h à 17 h 30

**CAMPAGNE DE BROYAGE DE VOS DÉCHETS VERTS:** 

Vendredi 7 avril à Rorschwihr de 13h30 à 17h30

Samedi 8 avril à Saint-Hippolyte de 8h à 12h

Vendredi 21 avril à Ostheim de 13h30 à 17h30

Samedi 22 avril à Guémar de 8h à 12h

Ce service est gratuit.

# **TOURNÉE DES LEVÉES DES POUBELLES POUR LES JOURS FÉRIÉS 2017 :**

Samedi 15 avril au lieu du lundi 17 avril (Pâques)

Samedi 29 avril au lieu du lundi 1er mai

Samedi 6 mai au lieu du lundi 8 mai

Samedi 3 juin au lieu du lundi 5 juin (Pentecôte)

Samedi 23 décembre au lieu du lundi 25 décembre

Samedi 30 décembre au lieu du lundi 1er janvier 2018

PRESSE: (correspondant) DNA et ALSACE: M. Jean-Sébastien REUTHER

1 rue du Cimetière - 68150 RIBEAUVILLE - Tél. 06.40.22.54.72

**GRDF ET ENÉDIS service :** Dépannage gaz : 0800.473.333 - Dépannage électrique : 09.726.750.68

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contacter votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau avant votre compteur, merci de téléphoner au SDEA (eau et assainissement) :

• en journée : 03.90.57.50.88 • le week-end ou après 18h : 03.88.19.97.09

**BRIGADE VERTE**: 92 rue du Maréchal Delattre de Tassigny - 68360 SOULTZ - 03.89.74.84.04

1 rue de la 1ère armée - 68240 SIGOLSHEIM - 03.89.49.01.04

SPA: Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM - 03.88.57.64.68

PRESBYTÈRE CATHOLIQUE: 68750 BERGHEIM - 03.89.73.63.20

ASSISTANCE SOCIALE: 70 rue du 3 décembre 68150 RIBEAUVILLE - 03.89.73.61.65

POINT GÉRONTOLOGIQUE: 90 grand'rue 68150 RIBEAUVILLE - 03.89.78.27.61

**SERVICE D'URGENCE:** 

Gendarmerie: 17 - Pompiers: 18 - SAMU: 15 - Numéro européen d'urgence: 112

# • LE MOT DU MAIRE

## SOMMAIRE

• Le mot du Maire3
<ul> <li>Délibérations du conseil municipal4</li> </ul>
Plan local d'urbanisme     PLU6
• Résidence Charles Bléger . 7
• Ecole unique 8 à 12
• Père Hasler 13
• Année en images 14-15
<ul> <li>Environnement et cadre de vie 16-17</li> </ul>
• Travaux18
<ul> <li>Projet bibliothèque Journée Citoyenne 19</li> </ul>
• 120 ans de l'Écho du





Les Cigognes de St Hippolyte Bulletin Communal N° 40 Mars 2017

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER Dépôt Légal 03-2017

Conception et impression

S'PRINTCOLOR Colmar



Vous étiez nombreux, il y a quelques jours, à participer à la réunion publique organisée par la municipalité, traitant du plan local d'urbanisation- le PLU – et cette présence traduit l'attachement des habitants de St-Hippolyte à notre village et l'intérêt porté à son développement futur. Grâce à cette participation et aux

observations émises à l'enquête publique, je pense que nous serons en mesure de finaliser un document d'urbanisme qui traduira une volonté de maintenir la qualité de vie que nous connaissons chez nous, tout en nous tournant vers l'avenir, pour offrir aux jeunes générations la possibilité de construire un projet dans notre commune.

La vie ne se résume pas pour autant à un seul document d'urbanisme.

Les travaux à la résidence Charles Bléger avancent à grand pas. Au rythme où vont les choses, nous entrevoyons l'ouverture pour l'été prochain.

Les possibilités de logement offertes et les services créés feront de cette résidence un véritable lieu de vie agréable et accessible à tous.

Réjouissons nous aussi, de l'installation d'un jeune boulanger qui a repris, en cours d'année, la destinée de ce commerce ô combien emblématique dans la vie de notre village.

Malgré les restrictions budgétaires drastiques imposées par l'État aux collectivités, le conseil municipal poursuit ses efforts pour la vie dans notre commune.

Les locaux, libérés par le périscolaire au rez-de-chaussée de l'école, nous ouvrent la possibilité d'y installer une bibliothèque. Ce sera un espace culturel attendu par certains depuis longtemps. Nous aurons besoin, pour l'animer, de toutes les bonnes volontés. Et je lance un appel aux bénévoles qui voudraient y apporter leur contribution. Merci aussi à ceux qui se sont déjà signalés.

Nous sommes tous concernés par la vie de notre commune. Comme beaucoup de villes et villages de France, nous projetons d'organiser une journée citoyenne pendant laquelle les habitants sont invités à consacrer quelques heures à la collectivité au travers de différentes tâches d'intérêt commun, avec ensuite un moment de convivialité pour joindre l'utile à l'agréable. Vous en saurez plus à l'intérieur de ces pages.

Merci enfin à l'équipe qui a travaillé, sous la conduite de mon adjointe Colette MEYBLUM, à la rédaction du présent bulletin communal qui reste un lien privilégié entre les habitants et leurs élus.

Bonne lecture à tous

Claude HUBER Maire



# **DÉLIBÉRATIONS DU 14/01/16**

#### Avis sur la mutualisation

La loi du 16 décembre 2010, dite RCT Réforme des Collectivités Territoriales, a défini un cadre nouveau pour le développement des intercommunalités, notamment au niveau organisationnel et financier, à travers le schéma de mutualisation des services. Les communes et les intercommunalités sont dans l'obligation de présenter un rapport de mutualisation des services dans l'année qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Les élus et les agents techniques et administratifs des communes membres de la Communauté des Communes du Pays de Ribeauvillé, CCPR, se sont constitués en groupes de travail pour déterminer quatre pistes de mutualisation:

- Création d'un service commun de ressources humaines
- Mutualisation des services techniques par pôle géographique
- Mutualisation de la fonction finances et comptabilité
- Mutualisation de la fonction achats et marchés publics

Le conseil a émis un avis favorable au projet de schéma de mutualisation.

# Désignation des membres de la commission d'aide sociale

Suite à la dissolution du centre communal d'action sociale (CCAS) par délibération du 15 décembre 2015, le conseil a décidé de constituer une commission communale d'aide sociale, composée de :

Claude Huber, Colette Meyblum, Annie Huber, Isabelle Koeberlé, Sylvie Rousselle, Rachel Umbdenstock et en tant que membres cooptés, Jean Montavont, Blandine Deiss, Richard Rubin et Gérard Pfertzel.

# **DÉLIBÉRATIONS DU 29/02/16**

# Compte administratif pour l'année 2015

Le compte administratif pour le budget principal a été adopté comme présenté dans le tableau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 032 794.42	444 669.56
Recettes de l'exercice	1 216 941.07	502 553.47
Résultat de l'exercice	+ 184 146.65	57 883.91
Résultat reporté	+ 832 482.39 - 886 298	
Résultat final	+ 1 016 629.04	- 882 414.97

Excédent global : + 188 214.07 €

Le budget prévisionnel de la commune pour 2016 s'élève à 2 912 800 € se répartissant comme suit : 1327000€ pour le fonctionnement et 1585 800€ pour l'investissement.

# Etats de prévision des coupes de bois pour 2016 Les recettes correspondent à la vente de

- 2090 m3 de bois à façonner pour 121 270 €
- 239 m3 de bois sur pied pour 2370 €

Les dépenses correspondent aux frais d'exploitation et honoraires, soit :

- Abattage et façonnage pour 43 720 €
- Câblage et débardage pour 28 820 €
- Honoraires, assistance à gestion de main d'œuvre et divers pour 8 352 €

Soit une recette nette prévisionnelle de 42 748 €

A partir de 2017, un budget annexe «forêt» sera mis en place pour une plus grande lisibilité financière de l'activité forestière.

(délibération du 12 décembre 2016)

# **DÉLIBÉRATION DU 29/03/16**

# Impôts locaux

Le conseil municipal décide d'augmenter de 1% les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2016. Les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation 13.10 %

Taxe foncière sur propriétés bâties 8.19 % Taxe foncière sur propriétés non bâties 45.99 % Contribution foncière des entreprises 21.09 %

# **DÉLIBÉRATION DU 18/07/16**

#### **Projet PLU**

Les travaux de rédaction du plan local d'urbanisme (PLU) avancent bien. Deux réunions publiques ont déjà permis aux habitants de prendre connaissance des différents documents et de s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur. De nombreuses rencontres de propriétaires ont également eu lieu.

A ce stade, le conseil décide d'arrêter le projet de PLU et de le communiquer pour avis aux personnes publiques associées avant l'enquête publique.

# **DÉLIBÉRATION DU 12/09/16**

## Révision du taux de la taxe d'aménagement

La loi portant nouvelle organisation du territoire de la République (NOTRe) prévoit le transfert des compétences en matière de développement économique aux communautés de communes à partir du 1er janvier 2017. La zone artisanale « Am Eckenbach » sera gérée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR) qui entretiendra le site et procédera aux investissements nécessaires. Le conseil décide de ramener le taux de la taxe d'aménagement de cette zone à 6%, au lieu de 15%, taux fixé en 2011.

# **DÉLIBÉRATIONS DU 7 /11/16**

#### Location de l'ancien vendangeoir

Suite à la résiliation du bail liant la commune à la société EVS pour l'ancien vendangeoir situé 1 rue de la gare à Saint-Hippolyte, le conseil décide de louer ce local à J. Luc Zirgel pour une durée de neuf années. (bail sous seing privé)

#### Projet de bibliothèque

Le maire rappelle que, dans le cadre du projet de création d'une bibliothèque dans l'ancien local du périscolaire, contact a été pris avec le Conseil Départemental. Deux personnes sont formées gratuitement, par les services de la Médiathèque Départementale depuis le mois de janvier.

Des travaux de rafraichissement des murs, de revêtement de sol et l'acquisition de mobilier sont à prévoir au budget 2017.

En outre, il sera nécessaire de renforcer la dalle qui doit pouvoir supporter une charge de 600 kg au m². L'entreprise DMI Structure aura pour mission de réaliser l'avant-projet de gros œuvre et l'estimation de son coût, ainsi que les calculs se rapportant à la structure du plancher.

La commission « Culture, tourisme et loisirs » ainsi que les bénévoles, déjà signalés, ont pu visiter la bibliothèque municipale de Beblenheim vendredi le 2 décembre 2016.

## Projet de réhabilitation des toilettes de l'école

Le corps enseignant a attiré l'attention du conseil d'école sur la vétusté des toilettes extérieures et souhaite que soit étudiée leur réhabilitation. Le conseil a confié à M. Norbert Dechristé la mission d'étudier la faisabilité des travaux de rénovation des sanitaires de l'école.

# **COLLECTES DU DON DU SANG** prévues en 2017



de St Hippolyte - Bulletin Communal Nº 40 mars 2017

RORSCHWIHR, Mercredi 12 avril RORSCHWIHR, Jeudi 27 juillet RODERN, Mercredi 22 novembre

# PASSAGE DU BIBLIOBUS

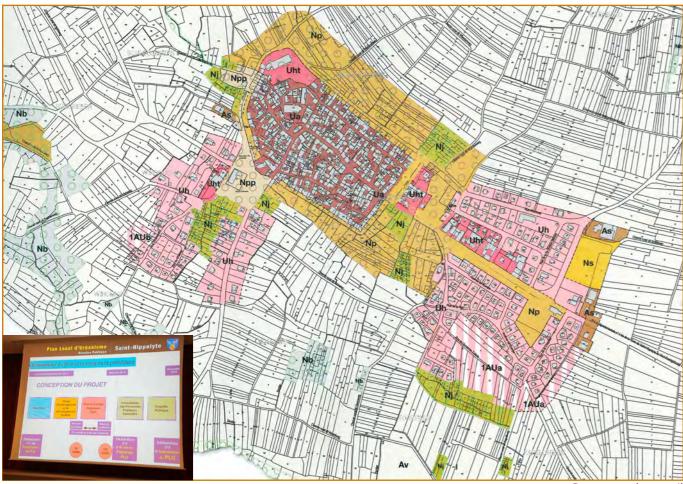
tous les mois le 4ème mardi de 11h30 à 12h15 dans l'allée des Cygnes







# • PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Document de travail

Dans le bulletin municipal de 2016, nous vous avions présenté les grandes lignes du PLU et l'état d'avancement à fin 2015.

L'objectif premier du conseil municipal est de conserver le niveau démographique actuel, voire de l'augmenter, afin de garder une population dynamique qui permettra de faire vivre, dans notre commune, une école, des commerces, des artisans et des associations. Pour cela, il faudra des logements, d'où l'ouverture à la construction de certaines zones. Pour ne pas consommer trop d'espaces naturels ou agricoles, il est important de veiller à densifier le logement dans les zones urbanisées

Nous voulons aussi veiller au dynamisme de nos entreprises commerciales, artisanales et viticoles. C'est la raison pour laquelle une extension mesurée de la zone artisanale a été prévue pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre l'installation de sorties d'exploitation. La zone des hangars agricoles bénéficie, elle aussi, d'une petite extension.

Nous cherchons à préserver qualité de vie et qualité environnementale. La forêt communale, le pourtour du village ancien et la partie plaine à l'est du ban communal resteront interdits à la construction.

Tout au long de l'année 2016, le bureau d'études PRAGMA, en étroite collaboration avec le conseil municipal, a travaillé sur l'écriture finale de ce document en passant par les différentes phases légales. De nombreux moyens ont été mis en œuvre

pour permettre au public de s'exprimer.

L'ensemble des éléments d'études a été mis en ligne sur le site http//st-hippolyte.pragma-scf.com.

Ils étaient également disponibles en mairie avec un cahier de remarques et de doléances.

Des réunions avec différents acteurs, propriétaires de terrains, propriétaire de friche hôtelière, viticulteurs, agriculteurs, ont eu lieu. La deuxième réunion publique, organisée le 12 avril, a été consacrée à la présentation du plan de zonage, au règlement et aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Ces différentes concertations ont permis une large diffusion de l'information, mais elles ont également permis de faire évoluer le projet de PLU. Après de nombreuses réunions de travail, le conseil a arrêté le projet de PLU le 18 juillet, afin qu'il soit communiqué aux différentes personnes publiques associées qui ont eu trois mois pour faire parvenir leurs remarques.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Joël Ernst en qualité de Commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique ayant pour objet le projet de PLU. L'enquête publique a eu lieu du 27 décembre 2016 au 27 janvier 2017. Une réunion publique s'est tenue le 16 janvier 2017.

Le plan d'urbanisme est véritablement une réflexion de fond sur l'évolution et le devenir de notre commune.

# RÉSIDENCE CHARLES BLÉGER

Après le départ de nos ainés dans leur nouvelle résidence « les Fraxinelles » à Bergheim, les travaux de transformation des bâtiments de la Résidence Charles Bléger ont pu commencer.

A la suite d'une délibération du 19/10/15, le conseil municipal a confié à Colmar Habitat le projet d'aménagement de la Résidence Charles Bléger. Un bail emphytéotique a été signé pour une durée de 55 ans tout en gardant la copropriété du local commercial et du cabinet médical.

Colmar Habitat prend en charge la totalité des investissements liés à la réhabilitation et à l'aménagement du site, hormis les parties conservées par la commune.

Le bâtiment le plus récent sera consacré à des logements réservés aux seniors ou aux personnes à mobilité réduite :

- 7 appartements de 2 pièces
- 2 appartements de 3 pièces

La partie la plus ancienne sera, quant à elle, consacrée à des logements pour des familles

- 1 studio
- 5 appartements de 2 pièces
- 4 appartements de 3 pièces
- 2 appartements de 4 pièces

Tous ces appartements sont déjà mis à la location par Colmar Habitat.

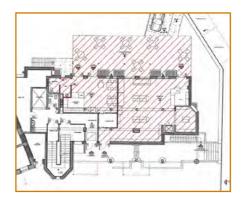
Les personnes qui souhaitent réserver un logement peuvent s'adresser à la mairie ou directement à Colmar Habitat.

COLMAR HABITAT 33 rue de la Houblonnière 68000 COLMAR Tél. 03.89.20.32.20

Le dossier peut également être téléchargé sur le site : www.colmarhabitat.com Rubrique : effectuez une demande de dossier



# LOCAL COMMERCIAL



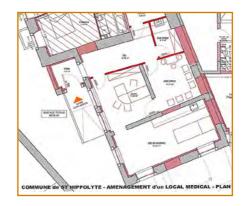
Le local commercial ouvrira ses portes courant de l'été.

Ce sera Sophie Pfertzel qui vous proposera différents services tels que :

- Alimentation générale
- Fruits et légumes
- Droguerie
- Cave à vins
- Souvenirs.

ainsi que des petits plats traditionnels et une large sélection de rafraichissements à emporter ou à déguster sur place.

# LOCAL MEDICAL



Les travaux d'aménagement seront engagés dès lors qu'un médecin aura confirmé sa décision de s'installer dans ces locaux.

La recherche de ce professionnel de santé est toujours en cours.





# • ECOLE UNIQUE

# CLASSE MATERNELLE DE SAINT-HIPPOLYTE (MME VAN DE WALL) LA SORTIE DE JUIN 2016 :

Pour clore l'année scolaire, les enfants de la classe maternelle du site de Saint-Hippolyte ont fait une sortie en forêt, accompagnés de nombreux parents. Le pique-nique partagé fut très apprécié!

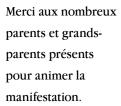




# **LE TÉLÉTHON 2016**

Le téléthon s'est déroulé début décembre dans la cour de l'école de Saint-Hippolyte. Les enfants ont participé à divers jeux sportifs visant à leur faire prendre conscience de la difficulté de se mouvoir lorsqu'on est atteint de handicap.













# **CLASSE DE CE1-CE2 (MME SCHELL)**

# 21 MARS 2016 : JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

En soutien aux personnes atteintes de la Trisomie 21, nous avons porté des chaussettes dépareillées.





## **HAUT-RHIN PROPRE**

Le vendredi 22 avril, nous avons participé à l'opération "Haut Rhin propre" dans les rue de Saint-Hippolyte. Beaucoup de déchets ramassés et un bon goûter pour nous remercier!









# • ECOLE UNIQUE

# LES PETITS CHAMPIONS GRAND JEU

Au courant de l'année 2015/2016, les élèves de CM2 de St Hippolyte ont décidé de s'inscrire au Concours :



C'est Apolline Fessler qui a eu l'honneur de lire, en public, lors de la finale du grand Est.





**NOUS N'AVONS PAS GAGNÉ,** MAIS C'ÉTAIT UNE EXPÉRIENCE **ENRICHISSANTE!** 



## A la rentrée 2016,

de nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe éducative de notre école unique...



Mmes Laetitia MULLER et Morgane WIRSUM en charge du CM1 à St Hippolyte



M. Jean-Nicolas CHAPON, en charge du CE2/CM2 les mardis à Rorschwihr

# SORTIE DE FIN D'ANNÉE **AU FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE**



Pour terminer l'année scolaire, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'Ecole unique se sont rendus le lundi 13 juin 2016 à Buhl au « Rimlishof » Le déplacement s'est effectué en car.

## **AU PROGRAMME DE LA JOURNEE:**

- Matin: 1 Spectacle: L'île au trésor...
- Pause déjeuner avec repas tiré du sac: 12 h- 13h
- Après-midi : 1 Spectacle : Dragons d'ici et d'ailleurs...

Les acteurs et la nature ont contribué à nous faire rêver de St Hippolyte.





# • LES HABITANTS

# UN MÉTIER MÉCONNU : AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE

La mission de l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) consiste à faciliter l'intégration dans la classe du jeune enfant handicapé en favorisant sa participation aux activités organisées par l'enseignant.

L'AVS a notamment pour fonctions d'accueillir l'élève handicapé et de l'aider dans ses déplacements ou à effectuer les actes de la vie quotidienne qu'il ne peut faire seul.

Il favorise la communication entre cet élève et ses pairs, ainsi que sa socialisation. Il contribue à lui assurer des conditions de sécurité et de confort.

Il intervient dans la classe en concertation avec l'enseignant mais pas seulement :

- Il accompagne l'enfant dans les apprentissages : aide à l'écriture, manipulation du matériel dont l'élève a besoin...
- Il l'encadre en dehors des temps d'enseignement : interclasses, repas...
- Il collabore au suivi des Projets personnalisés de scolarisation : réunions d'élaboration, participation aux rencontre avec la famille, réunion de l'équipe éducative...
- Il participe aux sorties de classe.

Les AVS n'ont pas vocation à se substituer aux professionnels de l'enseignement ou du soin. Ils sont en charge d'un accompagnement «généraliste», uniquement dans le cadre scolaire et périscolaire, sans intervenir au domicile de l'élève.

Le Ministère de l'Education Nationale a mis en place une antenne téléphonique « AIDE HANDICAP ECOLE » 08 10 55 55 00



# **Septembre 2016 : Des services académiques dépassés...**

Depuis quatre ans, le nombre d'enfants handicapés a augmenté de manière significative.

Cette situation résulte de l'importance du nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire suite à la loi de refondation de l'école.

Mais les services académiques ont été dépassés et plus de deux mois après la rentrée scolaire beaucoup d'enfants n'ont toujours pas d'AVS pour les accompagner à l'école.

Le nouveau logiciel de gestion « AUSCAR » était la principale cause de ces difficultés. Mais aujourd'hui, son fonctionnement est maîtrisé et c'est un problème budgétaire qui persiste au grand désarroi des familles qui attendent désespérément de l'aide.

# Plus près de nous... dans notre école

A l'école de SAINT HIPPOLYTE, deux enfants sont concernés par ce dispositif d'accompagnement.

Après plusieurs semaines d'incertitude, d'angoisse et d'incompréhension de la part des familles, un auxiliaire de vie scolaire a été nommé depuis mi-octobre 2016.

Il s'agit d'Emmanuel, remplacé fin février par Mme Stoesel.

Il intervient dans la classe de maternelle de Mme VAN DE WALLE, ainsi que dans la classe de CM1 encadré par Mmes WIRSUM Morgane et MULLER Laetitia.

# Père Jules HASLER 1919-2016



Jules Hasler est né le 28 novembre 1919 à Leymen dans le Sundgau.

Après avoir fréquenté l'école de son village, il entame le long parcours de sa vie religieuse en se formant d'abord au postulat marianiste à St-Hippolyte, puis au noviciat marianiste de St Rémy-Signeulx en Belgique où il prononce ses premiers vœux le 12 septembre 1937. Il prononcera ses vœux définitifs à Fribourg en Suisse le 1er août 1942.

C'est au séminaire marianiste international de Fribourg qu'il se prépare au sacerdoce. Il sera ordonné prêtre par Monseigneur Jean-Julien Weber, évêque de Strasbourg, dans l'église de St-Hippolyte le 13 août 1950.

Le père Hasler, outre la pratique de sa foi, vouait une véritable passion à l'éducation des jeunes. Il fut un professeur de lettres remarquable, excellent pédagogue, très apprécié de ses élèves au collège de St-Hippolyte.

De 1951 à 1985, il fut successivement aumônier à l'institution Sainte-Marie de St-Dié, au collège Saint-André à Colmar, à

St-Hippolyte où il est nommé pour assurer la direction du collège et officier en tant que curé de notre petite ville ainsi qu'à Rorschwihr.

En 1985, le père Hasler a 66 ans et sa hiérarchie lui propose d'assurer le service de la paroisse de Thannenkirch où il sera apprécié pour son efficacité et sa grande disponibilité. Il y restera 10 ans.

C'est à Issenheim qu'il effectuera la dernière étape de sa vie. D'abord aumônier de la nombreuse communauté des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé et des pensionnaires de l'EHPAD, il devient résident à la Maison Saint-Antoine où il trouve un cadre de vie propice à un repos bien mérité. C'est là qu'il décède le 3 mars 2016.

# Un nouveau boulanger à Saint-Hippolyte

Pendant environ 30 ans, la boulangerie Humbrecht a confectionné le pain, les viennoiseries et pâtisseries pour les habitants de la commune et des alentours.

Au 1er avril 2016, Jules a fait valoir ses droits à la retraite. Christine et Jules ont quitté notre village pour une villégiature au vert à Rombach le Franc.

Très rapidement, un nouveau boulanger est arrivé avec sa compagne, il s'agit de Vincent Muller et de Solène Lambourg. Après quelques jours seulement de fermeture pour travaux, la boulangerie a rouvert ses portes.

Une équipe de cinq personnes s'est alors formée pour répondre à vos besoins : Christelle et Leslie à la vente, Vincent et David au fournil et Solène au bureau.

Artisan boulanger passionné, Vincent Muller est heureux de

de St Hippolyte - Bulletin Communal Nº 40 mars 2017

vous accueillir dans sa boulangerie « Au Virage des Pains » depuis le 28 avril pour vous faire découvrir de nouvelles saveurs au travers de nombreux pains spéciaux, gourmandises sucrées ou salées qu'il s'applique à faire maison. Viennoiseries pur beurre, pâtisseries, bretzels, bredala, etc. font le bonheur de tous les gour-

mands.

Afin de vous offrir toujours plus de service, Vincent vous proposera une soirée pizzas très prochainement. Informations à venir.

Les cuissons tout au long de la journée et selon la demande, ainsi que les horaires d'ouverture permettent à tout un chacun de venir acheter son pain, même le dimanche matin.

Ouverture:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 6h à 13h30 (12h30 hors saison) et de 15h30 à 18h

Samedi : de 6h à 12h30 Dimanche : de 7h30 à 11h30

Vous pouvez suivre toute l'actualité de la boulangerie sur Facebook: «Au Virage des Pains».







# • ANNÉE EN IMAGES

























Fête patronale 7 août



Visite des sources 28 octobre









# Jardinons autrement et réduisons les déchets verts

Il y a un an, nous avons été obligés de nous résoudre à fermer le site vert de Saint-Hippolyte, suite aux dépôts anarchiques constatés ces dernières années. Cela représentait un coût supplémentaire de collecte et de traitement et avait une incidence sur le prix de la part fixe de la redevance.

Depuis cette fermeture, les habitants de notre commune sont obligés de se rendre à la déchèterie à Ribeauvillé pour se débarrasser de leurs déchets verts. D'autres solutions, plus citoyennes et moins onéreuses, existent pour éliminer ces déchets. Les opérations de broyage sont organisées par la CCPR, compétente en matière de gestion des déchets. Le broyat ainsi obtenu peut être utilisé pour le compost ou le jardin. Jardiner ou fleurir sa maison peuvent se faire en recyclant les déchets, soit en les répandant sur les plates-bandes, soit en les ajoutant au compost. Ainsi, lorsqu'arrive la fin de saison des géraniums par exemple, vous pouvez les passer sous la tondeuse et utiliser ce broyat pour fertiliser le jardin. La CCPR propose régulièrement des formations pour s'initier à diverses méthodes de jardinage, classiques ou plus actuelles (culture en lasagnes, permaculture, en carrés, etc...) ainsi qu'aux traitements naturels de lutte

contre les maladies et les prédateurs.

D'ores et déjà, nous vous invitons à participer massivement à l'opération de broyage et récupération de broyat prévue à Saint-Hippolyte le samedi 8 avril de 8h à 12h au hangar communal et à consulter régulièrement les éco-activités de la CCPR, sur le dépliant, sur la page facebook et sur le site de la CCPR.

www.cc-ribeauville.fr/ www.facebook.com/ComcomRibeauville



# Zéro pesticides

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics (hors cimetière). L'objectif zéro pesticide est, en effet, inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Il s'appliquera également aux particuliers à partir du 1er janvier 2019. Les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires sont nombreuses et à la portée de tous.

Parmi les solutions naturelles et pleines de bon sens : tondre le gazon moins court, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées, choisir des espèces locales souvent plus résistantes car adaptées au climat, effectuer un désherbage mécanique avec un couteau ou une binette, associer différentes espèces entre elles pour renforcer leur résistance, recourir à des moyens de lutte « biologique » comme le purin d'orties, le purin de prêle ou de consoude. La bouillie bordelaise, elle, est à utiliser avec modéra-

tion, car elle contient du cuivre qui, utilisé en excès, pollue le sol.

Les mentalités vont aussi devoir évoluer : en bons Alsaciens, nous avions l'habitude que tout soit «propre», c'est-à-dire sans mauvaises herbes visibles, grâce à plusieurs passages annuels d'herbicide. On peut se poser la question : pourquoi utiliser des produits qui sont sources de pollution pour l'eau que nous consommons ou que nos enfants consommeront ?

Cela ne vaut-il pas qu'on tolère quelques brins d'herbe ici ou là ?

Le désherbage manuel devant chez vous sera votre contribution active à cette démarche.

Nous rappelons que tout citoyen a la responsabilité d'entretenir le pied du mur et le trottoir devant lui.

Aujourd'hui, nous en appelons au civisme de chacun afin de préserver le cadre de vie agréable que nous apprécions tous.

# Prévention et réduction des déchets, c'est l'affaire de tous !

Aujourd'hui, nous sommes tous conscients de la nécessité de diminuer le poids de nos déchets. C'est un objectif écologique : jeter moins conduit à diminuer la pollution.

C'est aussi un objectif économique : diminuer le tonnage de déchets contribue à diminuer la facture de la collectivité.

# Il est possible d'atteindre cet objectif :

- en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, éco labellisés),
- en achetant local (circuit court, producteurs locaux)
- en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don),
- en jetant moins (compostage, gestion domestique des déchets verts).

Et n'oubliez pas : le meilleur déchet, c'est définitivement celui qu'on ne produit pas !



# Réemploi, réparation et réutilisation

Réparer ensemble, c'est l'idée du Repair Café.

Plusieurs bénévoles réparateurs ou bricoleurs essaient de donner une seconde vie à du matériel défectueux. Les réparations portent sur du matériel audio et vidéo, petit électroménager ou vêtements et autres textiles, jouets ou matériel informatique.



# Le tri, tout le monde y gagne!

Le tri, une évidence pour tous ? Pas si sûr. Trop d'erreurs dans les conteneurs et le recyclage des matériaux collectés n'est plus possible.

C'est le refus de tri : il engendre un surcoût au niveau du traitement, mais aussi un surcoût au niveau du transport. Ces surcoûts finissent par alourdir notre facture.

Donc, avant de jeter, vérifier sur la borne qu'elle est bien destinée à recevoir ce matériau, sinon, il faut le jeter à la poubelle et ne pas l'abandonner au pied du conteneur.

Une application mobile et un site internet peuvent vous renseigner sur le devenir de chaque produit :

www.consignesdetri.com

# • TRAVAUX SUR LES CHEMINS RURAUX

Dans le domaine rural, l'entretien des chemins fait l'objet d'une attention constante de la part de la commune. Sous la conduite de Raphaël Bossert, adjoint au maire en charge de ce domaine, un chemin dans le bas du secteur Muehlweg a été entièrement restauré. Une première phase de travaux a été réalisée au printemps avec la pose d'un drainage sur toute la longueur du chemin et le traitement de surface avec apport de matériau stable avant le compactage a été terminé en automne.

Ce chantier a été mené avec la participation et le savoir-faire des viticulteurs riverains. Une belle action de solidarité!

D'autres travaux ont également été menés sur le chemin qui dessert la zone de hangars agricoles et dans le chemin de la Werb, particulièrement détériorés.



# Coût des travaux :

#### **Chemin Muehlweg:**

Matériel (tubes, géotextile)

1 446.77 €

Gravier/béton

758.40 €

Location mini-pelle

796.80 €

Reprofilage

2 160.00 €

5 161.97 €

# Chemin de la zone de hangars :

Reprofilage

5 616.00 €

Chemin perpendiculaire à la zone de hangars :

322.18 €

#### Entretien des chemins :

Concassés et gravier

457.58 €

Fauchage:

3 466.20 €

DÉCLARATION DE RÉCOLTE 2016						
	Superficie de récolte en ares	Volume HL				
Alsace	19 844.09	16 874.96				
Alsace communale	1 122.69	585.41				
Alsace grand cru	176.93	96.98				
Alsace Lieu-dit	1 151.91	725.93				
Crémant d'Alsace	3 785.38	3 167.62				
Pinot Noir	3 050.95	2 328.41				
Pinot Noir Rouge	109.80	66.89				
Surface totale	29 242.75	23 848.20				

# PROJET BIBLIOTHEQUE

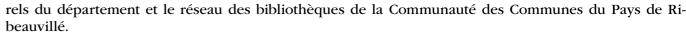
# PROJET BIBLIOTHÈQUE

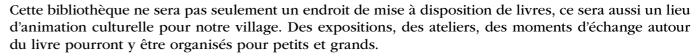
Le projet de bibliothèque a été évoqué à plusieurs reprises suite au départ des enfants du périscolaire vers leur nouvel accueil de Rodern.

Des contacts avec le Conseil Départemental ont été pris. La visite de la bibliothèque communale de Beblenheim a été organisée. Actuellement deux personnes sont inscrites à la formation organisée par la médiathèque du Haut-Rhin : le projet avance.

Quelques travaux paraissent nécessaires : renforcement de la dalle, rafraichissement des murs et du sol et achat de mobilier adéquat.

Nous sommes accompagnés dans cette démarche par les services cultu-





C'est pourquoi nous faisons appel à des bénévoles qui voudraient s'investir avec nous. On n'est jamais de trop pour bien faire.

Merci de vous signaler au secrétariat de mairie : 03 89 73 00 13



Le conseil municipal a validé l'idée et le projet entre dans sa phase concrète.

# Qu'est-ce que la journée citoyenne?

Durant une journée, les habitants de la commune se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie. Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative.

# Pour qui ?

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution.

# Pour quoi?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire

de devenir acteur pour le bien commun et retisser des liens forts entre concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus et associations, ce « faire ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

# Une journée conviviale avant tout

La journée citoyenne est surtout un moment privilégié d'échanges et de partage.

# La date proposée est le 20 mai, c'est la journée nationale dédiée à la journée citoyenne.

Retenez cette date, des réunions publiques (la première ayant eu lieu le 21 février) auront lieu pour la préparer cette journée, un bulletin d'inscription vous sera adressé très prochainement.





# L'ECHO DU HAUT-KOENIGSBOURG

# L'ECHO DU **HAUT-KOENIGSBOURG** VIENT DE FÊTER **SES 120 ANS**

L'Harmonie Echo du Haut- Koenigsbourg a célébré avec faste en 2016 les 120 ans de son existence, par trois manifestations musicales, à savoir :

- Concert en commun avec la Sté de musique ESPERANCE de Guémar qui fêtait aussi les 70 ans de sa création, à l'église paroissiale de Guémar, le dimanche 23 octobre.
- Concert de l'Avent à l'église paroissiale de Saint Hippolyte, le dimanche 27 novembre.
- Exposition-rétrospective photos sur les 120 ans de l'Echo du Haut-Koenigsbourg dans la salle des fêtes de Saint Hippolyte le dimanche 27 novembre.

Les amis de la musique étaient venus en grand nombre au concert de l'Avent du dimanche 27 novembre, pour célébrer le 120ème anniversaire de l'Harmonie Echo du Haut-Koenigsbourg.

Après les mots d'accueil du président Claude Huber, plusieurs formations se sont succédé sous la baguette du talentueux Pascal Lacom. L'ensemble des jeunes de Guémar, Ribeauvillé





et Saint Hippolyte, a fait preuve d'une belle assurance en ouverture du concert. On a pu entendre ensuite, les harmonies Espérance de Guémar puis l'Echo du Haut-Koenigsbourg, avant une dernière partie brillante, qui réunissait les deux harmonies avec le final de la Symphonie n°9 de Dvorak et la Grande Porte de Kiev de Moussorsky, amplifiés par le cadre majestueux de l'église.

Toujours dans le cadre des 120 ans de la création de l'Echo du Haut-Koenigsbourg, les musiciens avaient sorti les archives de leur association créée en 1896 par le maire et président-fondateur, Gustave Chevroton.

Si les photos étaient rares au tournant du XIXème siècle, les écrits n'en restent pas moins sources de renseignements précieux sur les ac-

> tivités musicales dans les premières décennies de l'Echo du Haut-Koenigsbourg.

> Les vicissitudes des deux guerres de 14-18 et 39-45 ont bien entendu marqué chaque fois un arrêt brutal de leur activité, mais, comme Phoenix renaissant de ses cendres, il se trouvait toujours quelques amoureux et passionnés de musique populaire pour reprendre le flambeau et écrire de nouvelles pages dans la longue histoire de l'Echo du Haut-Koenigsbourg.



## L'ACTE DE NAISSANCE DE L'ECHO DU HAUT-KOENIGSBOURG

C'est en 1896, sous l'impulsion du maire Gustave CHEVROTON, que l' «Echo du Haut-Koenigsbourg» vit le jour. Le véritable acte de naissance de l'Echo du Haut Koenigsbourg se trouve dans le registre des séances du conseil municipal de l'époque.

## 9 août 1896:

Le maire Gustave Chevroton, se préoccupant de la tenue de la kilbe annuelle, demande au conseil de lui confier son organisation. Il propose que le produit de cette kilbe, après versement à la caisse communale d'un montant de 240 marks, et déduction des frais, soit versé à un fonds spécial pour la création d'une musique municipale. Il remercie le conseil pour son accord, et s'engage à faire son possible pour que la kilbe retrouve sa véritable vocation de fête populaire.

## LES PREMIERS PAS DE L'ECHO DU HAUT-KOENIGSBOURG

de St Hippolyte - Bulletin Communal Nº 40 mars 2017

# 15 août 1898:

Le conseil décide d'attribuer par adjudication, comme par le passé, la kilbe au plus offrant. Les planches de la piste de danse, utilisées lors du captage des sources de la Hechtenschlucht, sont dans un état déplorable. Le maire déclare que des planches neuves, prévues initialement pour la construction de nouvelles tranchées, seront affectées en priorité à la piste de danse.





# • 30 ANS DE TENNIS

# 2 décembre 1898 :

Le maire souligne que la société de musique a acquis la kilbe par adjudication, initiative malheureusement déficitaire et sollicite de ce fait une subvention.

#### 10 février 1901 :

Le comptable municipal Breitel signale que la société de musique avait loué la salle communale pour un concert et n'a pas réglé la location d'un montant de 10 marks. Le conseil municipal décide de mettre la somme en non-recouvrement.

# 13 mai 1908 : Inauguration du Haut-Koenigsbourg

C'est avec fierté que la jeune harmonie salue le passage du Kaiser Guillaume II en personne, le 13 mai 1908, lors de l'inauguration du Haut-Koenigsbourg.

# 6 juin 1910:

1<sup>er</sup> concours de classement.

La musique Echo du Haut- Koenigsbourg a réussi brillamment hier son premier baptême du feu. La société, forte de 22 exécutants, a participé au concours de musique organisé par la Fédération des musiques d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, et a remporté le 2ème prix. Les jeunes musiciens sont extrêmement ravis de leurs récompenses et pensent déjà redoubler d'efforts dans le noble art de la musique. Nous félicitons les musiciens et surtout leur président, le Maire Chevroton, qui se dévoue corps et âme à sa musique. C'est en fanfare que les musiciens ont rejoint leur cité vers 2 heures du matin. (Extrait du Rappoltsweiler Kreisblatt)

## 5 août 1913:

Après une longue et pénible maladie, le maire Gustave Chevroton rend son dernier soupir. La musique municipale perd son président fondateur, et le conseil municipal de l'époque, sollicité par les musiciens, décide que l'élection d'un nouveau président reste une affaire interne à la société de musique.

Ainsi fut tournée la première page de l'histoire de l'Echo du Haut-Koenigsbourg. Page qui ne sera plus rouverte avant la fin de la première guerre mondiale.









# **30 ANS DE TENNIS A ST HIPPOLYTE**

Le Tennis Club de St-Hippolyte a vu le jour le 30 mai 1986. Il est affilié à la Fédération Française de Tennis en janvier 1988.

Pendant 30 ans, joueuses et joueurs, jeunes et moins jeunes se sont fait plaisir en s'adonnant à leur sport favori, soit en tennis loisir, soit en compétition. Une cinquantaine de membres, école de tennis comprise, s'adonnent à ce sport.

Le club engage régulièrement deux équipes masculines, une équipe féminine, une équipe vétérans et deux à trois équipes de jeunes. Ils jouent dans tout le département du Haut-Rhin, voire dans toute l'Alsace pour l'équipe 1 qui a joué en Division Régionale pendant deux saisons. Les jeunes filles, toutes issues de l'école de tennis, ont porté haut les couleurs du club de notre village, remportant un titre de Championne d'Alsace de division 3, dans la catégorie 14/15 ans en 2015 et un titre de Championne du Haut-Rhin, toujours en division 3, dans la catégorie 12/13 ans la même année.

Aujourd'hui, pas moins d'une trentaine de jeunes de 6 à 14 ans fréquentent l'école de tennis tous les mercredis ou samedis, de mars à fin juin et de début septembre à mi octobre, sous la houlette de Sébastien Birg.

Le club-house, espace de rencontres et de convivialité entre les membres et les clubs a été construit et financé par le club en 1995.

En décembre 1995, St-Hippolyte a eu l'honneur d'organiser l'Assemblée Générale du 75e anniversaire de Ligue d'Alsace en présence de Monsieur Jean-Paul Loth, directeur technique national et de Monsieur Bernard Ehrmann, alors président de Ligue.

Les deux courts en béton poreux, réalisés début 1987 et inaugurés le 4 juillet de la même année manifestent des signes de fatigue après plus de 22 ans de service. Petits affaissements provoquant des cuvettes, nombreuses fissures engendrant des différences de niveaux rendaient la pratique dangereuse, surtout pour les jeunes. En collaboration avec le maire Claude Huber et le Conseil Municipal la décision fut prise d'entreprendre des travaux de rénovation du TC de St-Hippolyte. C'est le gazon synthétique qui fut retenu et qui recouvre désormais les deux courts à la satisfaction générale de tous les utilisateurs. Nous pouvons être fiers de cette belle réalisation et de ce nouveau revêtement qui apporte un confort indéniable aux joueurs.

Le tennis se porte bien chez nous et les membres du club souhaitent encore longue vie à la « balle jaune » dans notre village.





# • MAISONS FLEURIES

















#### **CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS**

Le jury des maisons fleuries a parcouru toutes les rues de notre village le vendredi 5 août. Ce jury intercommunal est composé d'élus et de membres de la commission environnement. Il est réparti en deux groupes et note la qualité, l'harmonie et le soin du fleurissement. Cette année, le jury était accompagné de M. André

George qui a réalisé les photos. Malgré la chaleur de cet été, le jury a relevé la qualité du fleurissement chez les particuliers ainsi que la diversité du fleurissement communal.

Un grand coup de chapeau à tous les habitants, qui année après année, se font un plaisir de fleurir leur maison afin d'améliorer notre cadre de vie en général et préserver l'image d'une Alsace fleurie.







# Maisons avec jardin très visible de la rue

**Monsieur et Madame GASSMANN Charles** 9 rue du Parc

Monsieur et Madame JEUDY André 5 rue de la Montée

Monsieur et Madame MEYER René

2 route du Haut-Koenigsbourg

Monsieur et Madame ILTIS Jacques

1 rue Schlossreben

Madame KNIEBIHLI Marie-Josée

9 rue du Général de Gaulle

#### Maisons avec balcons, terrasses ou façades multiples

Hôtel-Restaurant « le Parc »

6 rue du Parc

Monsieur et Madame COLLAONE René

15 rue de la Montée

**Madame SONNTAG Micheline** 

3 rue des cigognes

Hôtel- Restaurant « Aux Ducs de Lorraine »

16 route du Vin

**Monsieur et Madame MULLER Marcel** 5 rue St Fulrade

#### Fenêtres ou murs fleuris

Monsieur et Madame OPPERMANN Guy

25 rue des cigognes Monsieur et Madame LESIEUR Raymond

73 route du Vin

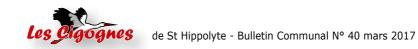
**Monsieur MIESCH Bénédict** 

52 route du Vin









# • ETAT CIVIL

#### **LES ANNIVERSAIRES DE 2017**

# **97** ans

**GSELL Marie-Louise** – 17 octobre **SCHILDKNECHT Marie** – 13 novembre

## **94** ans

BASTIEN Irène - 3 août EGELE Jeanne - 18 décembre

#### **93** ans

SCIUBA Henri - 27 décembre

#### **92** ans

**THIRION Charles** – 10 février LESIEUR Raymond - 10 juillet MEYER Auguste - 30 octobre

#### **91** ans

MUHR Raymond - 22 août FRATTINI Marie-Thérèse - 14 septembre **MEYER Agathe** – 4 octobre PICHEGRU Jean-Henri – 8 décembre KLEIN Charles - 26 décembre

#### **90** ans

**HUMBERT Juliette** – 14 janvier **BLEGER Alice** – 17 mars **MULLER Céline** – 22 mars **SIMON Joseph** – 20 avril **LAFON Geneviève** – 30 septembre

#### **89** ans

BIRG Alice - 4 juin KLEIN Hélène - 2 août KIEFFER Marthe - 6 août

#### **88** ans

**BUCHER-VOGEL Lucie** – 7 février **SIMMLER Marie-Louise** – 23 février **MEYER Colette** – 6 mars SCHAEFFER Jeanne - 11 juillet **BLEGER René** – 30 novembre JUCHERT Thérèse - 18 décembre

## 87 ans

WIPFF Yvette - 1er juillet HEINRICH Eugène - 23 juillet

MEYER Anna - 24 juillet **SONNTAG André** – 16 septembre **GERBER Marie-Thérèse** – 19 septembre BRISSINGER André - 22 octobre WEISS Denise - 19 novembre WIPFF Marcel - 14 décembre

#### 86 ans

**HUBER Marcel** – 2 février METZGER Marie-Thérèse - 15 février **HAEN Marguerite** – 26 février LAFON Raymond - 28 février SIMON Anne-Marie – 2 octobre KOEBERLE Georges - 2 décembre KRUMB Jean - 14 décembre

#### 85 ans

MEYER Gérard - 12 février CHRISTEN Jeanne – 12 avril LESIEUR Anne-Marie – 23 avril **SONNTAG Claire** - 21 octobre WIECZOREK Nicole - 22 novembre

#### 84 ans

CARL Yvonne - 6 janvier **HATSCH André** – 9 février **LUCHT Alice** – 9 février SCIUBA Bernadette – 18 mars **BAGY René** – 26 mars **BOOSE Germaine** – 27 juin **HUBER Bernadette** – 2 août TREIBER Lucie - 4 août HAEN Madeleine - 18 novembre KLEIN Marie-Louise - 9 décembre

#### **83** ans

HATSCH Marie-Rose - 9 février BAFFREY Albert - 13 février **GASSMANN Charles** – 11 mars LANSU Eugène – 14 avril VALENTINI Marie-Claire - 23 mai GASSMANN Germaine - 22 août **MEYER Raymond** – 10 octobre **HERTFELDER Marie-Rose** - 9 novembre **KOEBERLE Robert** - 15 novembre

#### 82 ans

MEYER Marlène - 29 janvier MEYER René (MUNSCH) – 12 juin FAROUILH Maurice - 13 août GASSMANN Raymond - 1er septembre **JENNY Eric** – 12 novembre

#### 81 ans

MEYER René – 13 janvier MUSSO Nicole - 18 mars KOEBERLE Jean - 18 avril SCHWARTZ François - 22 juin THIRION Marcelle Sonja - 17 septembre **SCHOTTERER Alice** – 6 octobre STIHLE René - 16 octobre FEHRENBACH Marcelle - 10 décembre

#### 80 ans

**GEILLER Eugène** – 31 mars **CORDONNIER Emile** – 7 juillet JAEGER Jacqueline - 25 juillet **DESRICOURT DE LANUX Arlette** - 9 août THIRION Achille - 28 août **SCHMITT Ernest** – 29 septembre **HEYBERGER Marie-Louise** - 18 octobre FESSLER Jean-Paul - 12 décembre

# **Noces de Diamant** (60 ans de mariage)

27 octobre André et Claire SONNTAG

# Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)

16 iuin René et Rose-Marie STIHLE 1er septembre Maurice et Nicole FAROUILH

# Noces d'Or (50 ans de mariage)

Robert et Laurence MULLER

#### **Naissances**

8 avril

Louise

de Jean-Martin WACHTER et Catherine CLAUDEPIERRE 14 juin

Thiméo Jean Eric

de Kevin KECK et Anne MANTEAUX

9 août

**Apolline Emmanuelle** 

de Xavier BARBIN et Marie WOLF

5 septembre

Maxence

de Hélène et Jonathan KALK

# **Mariages**

21 mai



ZIMMERMANN Jonathan et HUMBRECHT Rachel Yvonne 11 juin

VEYRE Patrick Thierry Jean-Paul et BLEGER Julie Marie 1er octobre

STAEHLY Manuel et VINCENT Mylène

## Décès

8 janvier

GOUDOT Christiane Thérèse épouse KOEBERLÉ

25 janvier

**REBSOMEN Robert** 

3 mars

**HASLER Jules Arthur** 

23 avril

**BOOSÉ Christian Félix Edmond** 

28 septembre

**EGELE Raymond René** 

4 octobre

**KOEBERLÉ Alphonse Ignace Albert** 

**KUNTZMANN Frieda veuve GROSS** 

31 octobre

**MULLER Marie Françoise** 

12 décembre

**RIBAS Jacqueline Marie Rose veuve RUEFF** 

# Règlementation

# L'autorisation de sortie du territoire (AST)

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

Depuis l'automne 2012, un mineur se déplaçant seul pouvait voyager dans l'Union européenne avec un titre d'identité en cours de validité et n'avait plus besoin d'une autorisation signée des titulaires de l'autorité parentale.

Pour prévenir les enlèvements, familiaux notamment, une interdiction de sortie de territoire pouvait néanmoins être délivrée dans certaines situations par un juge des affaires familiales ou des enfants. Et, en cas d'urgence et face à un risque avéré, un des parents pouvait demander à la justice ou au préfet une opposition à la sortie du territoire de son enfant mineur.

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour tous

Au regard du contexte actuel, la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Ainsi, à compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne pourra plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site service-public.fr (imprimé Cerfa N°15646\*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport • Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

de St Hippolyte - Bulletin Communal N° 40 mars 2017

# Carte Nationale d'Identité (CNI)

Suppression du principe de territorialisation des demandes. Ce décret autorise la mise en œuvre d'un traitement commun aux cartes nationales d'identité et aux passeports. Les demandes des cartes d'identité pourront ainsi être déposées, à l'instar des demandes de passeports ordinaires, auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

#### Prolongation des cartes nationales d'identité

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide le 1er janvier 2014.

Vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

## Seuls les pays suivants acceptent une carte d'identité prolongée automatiquement :

Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement si vous êtes binational ou s'il s'agit d'un voyage de groupe organisé par un professionnel du tourisme), Turquie.

Pour un voyage dans un de ces pays, vous pouvez télécharger sur le site du ministère de l'intérieur une fiche d'information traduite, qui peut être présentée aux autorités étrangères.

si vous voyagez dans un autre pays, il faut avoir un passeport ou demander le renouvellement de la carte d'identité si le passeport n'est pas obligatoire.





# • CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

MOIS	JOUR + HEURE		EURE	ASSOCIATION	OBJET	LIEU
	Samedi	04	20 h 00	Sté de Musique	Concert	Salle des Fêtes
	Mardi	07	19 h 00	Au fil des Idées	A.G.	Sous-sol Mairie
FEVRIER	Samedi	11	18 h 00	Club Vosgien	A.G.	Salle de musique
	Dimanche	12	14 h 00	Club Vosgien	Sortie marche nordique	
	Dimanche	26	12 h 00	Paroisse	Repas paroissial	Salle des Fêtes
MARS	Vendredi	17	19 h 00	Tennis	A.G.	Sous-sol Mairie
	Dimanche	26		Club vosgien	Sortie	
AVRIL	Samedi	01	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des fêtes
	Dimanche	09		Club vosgien	Sortie	
	Samedi	22	20 h 00	Comité des fêtes	Soirée Pascal LACOM et Patrick BREITEL	Salle des fêtes
	Lundi	1 <sup>er</sup>	11 h 00	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
MAI	Samedi	06	17 h 00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument morts S. d'honneur
	Dimanche	14		Club Vosgien	Sortie	
	Samedi	20			Journée citoyenne	
	Dimanche	04	Journée	Commune/C.F.	Slow up	Village
	Dimanche	18	10 h 00	Sté de Musique	Fête Dieu avec aubade	Eglise
	Vendredi	23	18 h 00	Ecole	Fête de l'Ecole	Jardin Public/SDF
	Samedi	24	14 h 00	Association Sportive	Tournoi à 6	Stade
JUIN	Dimanche	25	10 h 00	Association Sportive	Tournoi à 6	Stade
	Dimanche	25		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	25	Journée	Au fil des Idées	Exposition Au fil des Talents	Salle des fêtes
	Vendredi	30	18 h 00	Ecole de Musique	Audition de fin d'année	Jardin Public
	Dimanche	12		Club Vosgien	Sortie	
JUILLET	Dimanche	19	07 h 00	Diables Rouges	Marché aux puces	Parking SDF/SDF
	Mercredi	22	18 h 30	Sté de Musique	Musique et Terroir	Jardin Public/SDF
	Mercredi	02	18 h 00	Syndicat Viticole	Soirée Vigneronne	Jardin Public
	Samedi	12	18 h 00	Amicale SIVU	Sanglier à la broche	Jardin Public
AOUT	Dimanche	13	10 h 00	Sté de Musique + Syndicat Viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'Eglise
	Mardi	15	12 h 00 14 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci Pêche gratuite	Etang de pêche
SEPTEMBRE	Dimanche	10	17 h 00	Ass. Rénov. Chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	10		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	17	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
	Dimanche	24	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
OCTOBRE	Dimanche	01		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	08		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	05		Club Vosgien	Sortie	
NOVEMBRE	Samedi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration Armistice	Mon. morts/ SDF
NOVEMBRE	Samedi	18	19 h 00	Sté de Musique	A.G.	Salle de musique
	Dimanche	26	17 h 00	Municipalité/ C.F.	Concert de l'Avent	Eglise/S.H.
DECEMBRE	Samedi	03	17 h 00	SIVU SP/Commune	Sainte Barbe	Salle des fêtes
	Samedi	09	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des Aînés	SDF
	Dimanche	24	24 h 00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de Minuit Vin chaud gratuit Aubade au Clocher	Place de l'Eglise